



Conthey







Christophe Germanier

mot du Président



En route pour 2020...

2017 marque le début d'une nouvelle législature. Suite aux élections communales de l'automne dernier, les nouvelles autorités ont débuté leur travail depuis quelques temps. Les acquis de la commune sont importants et nous pouvons ainsi remercier chaleureusement tous nos prédécesseurs. Mais tout le monde le sait, nous ne pouvons nous en satisfaire, et malgré le fait que tout se passe bien, des demandes nouvelles arrivent et des projets sont en cours. Le bien-être de la population contheysanne demeure le leitmotiv de toutes nos actions.

En ce début d'année, nous mettons à votre disposition un site internet fraîchement relooké. Dans un souci de communication adéquate, www. conthey.ch nous offre une vitrine idéale. Toutes les informations nécessaires s'y trouvent. Cela ne peut remplacer la vraie communication de proximité chère à chacun et c'est pour cela que nous poursuivons ce chemin avec différents outils, dont celui que vous tenez entre vos mains. Le Conthey-Info reste également un vecteur de communication essentiel pour l'administration communale, permettant la transmission d'informations d'actualités et de tout autre élément important.

Un programme de législature va prochainement être discuté et mis sur pied par l'exécutif communal. L'anticipation et la planification sont des maîtres mots de toute autorité politique, afin de ne pas agir dans la réaction. Nous vous informerons régulièrement sur tous les proiets concernant notre territoire et le personnel de l'administration, le Conseil communal, ainsi que tous les membres du Conseil général sont à votre disposition pour tout renseignement ou information complémentaires. Nous sommes également à l'écoute de vos demandes, besoins.

Dans cette édition, vous découvrez toutes les informations utiles des différents services. En particulier, vous trouvez l'énumération des différentes commissions communales mises sur pied pour cette période législative. Celles-ci se doivent d'assurer le suivi des objectifs planifiés. Une période correspond à 4 ans: c'est à la fois court et long, proche et lointain. La motivation est présente, les défis nombreux... Donc, en route pour 2020

> Christophe Germanier Président



LES COMMISSIONS

Conseil communal et commissions



Dany **JOLLIEN** Raphaël **PRAZ** Philippe Gautier **GERMANIER MOULIN** Gérald Claudine **BIANCO FUMEAUX** Laurence Ariane Christophe ROH DUC **GERMANIER**

KOII	JERIMANIER MODERN	JOLLIEN	DOC GERIVIANIER I	DIANCO TOWILADA	IIIAZ
Conseil communal			Constructions - Urk	nanisme - AT	
Président	GERMANIER	Christophe	Président	ROH	Laurence
Vice-Présidente	FUMEAUX	Claudine	Membres	BIANCO	Gérald
	BIANCO	Gérald		DUC	Ariane
	DUC	Ariane		GERMANIER	Philippe
	GERMANIER	Philippe		PRAZ	Raphaël
	JOLLIEN	Dany			
	MOULIN	Gautier	Santé - Social - Inté		
	PRAZ	Raphaël	Présidente	FUMEAUX	Claudine
	ROH	Laurence	Membres	JOLLIEN	Dany
				MOULIN	Gautier
Finances				MICHELET	Fabienne
Président	GERMANIER	Christophe		CLIVAZ	Joëlle Joëlle
Membres	BIANCO	Gérald		BERTHOLET	Jean-Pierre
	FUMEAUX	Claudine		FONTANNAZ	Joël Pattina
	GERMANIER ROH	Philippe Laurence		ERNST-PHILIPPOSSIAN CLIVAZ	Murielle
	КОП	Laurence		CLIVAZ	Munene
Sécurité / Trafic			Sous-Commission	FUMEAUX	Claudine
Président	BIANCO	Gérald	de naturalisation	ROH	Laurence
Membres	DUC	Ariane		BERTHOUZOZ	Yves
	GERMANIER	Philippe			
	PRAZ	Raphaël	Culture - Loisirs & S	Sports - Culte	
	ROH	Laurence	Président	MOULIN	Gautier
			Membres	BIANCO	Gérald
Sous-Commission	ROH	Sébastien		FUMEAUX	Claudine
Feu	RAPILLARD	Pascal			
	ROSSET	Johann	Culture - Loisirs	FUMEAUX	Nicole
	FONTANNAZ	Yann		DESSIMOZ	Damien
				DARBELLAY	Christian
Tribunal	GERMANIER	Dominique		BRASIL	Bruno
de Police	JACQUEMET	Pascal			
Greffière	FUMEAUX-CARRUZZO	Marie		DECCINA 0.7	GL : ::
Comicos Tochnicus	s Energie		Sports	DESSIMOZ	Christian
Services Technique: Président		Dhilinno		MOULIN-ROH FUMEAUX	Catherine
Membres	GERMANIER BIANCO	Philippe Gérald		FUIVIEAUX	Norbert
MEHIDIES	GERMANIER	Christophe	Culte - Paroisses	MOULIN	Gautier
	JOLLIEN	Dany	Cuite - Faioisses	IVIOULIIN	Jautiel
	DD A 7	Darry			

PRAZ

Raphaël

Formation - Jeuness	e		Sous-Commission	GERMANIER	Eric
Présidente	DUC	Ariane	Agricole	DESSIMOZ	Stéphane
Membres	JOLLIEN	Dany		DUC	Julien
	MOULIN	Gautier		DUROUX	Xavier
				CHASSOT	Emmanuel
Sous-Commission	CONSTANTIN	Hélène			
Scolaire	SAUTHIER	Isabelle	Bâtiments		
	BERTHOUZOZ	Yves	Président	PRAZ	Raphaël
	METRY	Bernard	Membres	DUC	Ariane
	DUC	Florence		JOLLIEN	Dany
	\ (ED C ED EC				
Sous-Commission	VERGERES	Jean-Daniel			
Apprentissages	EVEQUOZ	Régis	· ·	sonnel / Administration	
	SUTER	Christian	Président	GERMANIER	Christophe
A 1 10 A701 10	/ T .		Membres	FUMEAUX	Claudine
Agriculture - Viticult		_		ROH	Laurence
Président	JOLLIEN	Dany			
Membres	GERMANIER	Christophe			
	MOULIN	Gautier			

Délégations intercommunales

AggloVS Central	GERMANIER GERMANIER BIANCO	Christophe Philippe Gérald	STEP	GERMANIER PRAZ JOLLIEN	Philippe Raphaël Dany
APEA / CMS	GERMANIER	Christophe	ито	BIANCO	Gérald
60 D. I	CEDMANNED		Office Tourisme	JOLLIEN	Dany
CO Derborence	GERMANIER FUMEAUX DUC	Christophe Claudine Ariane	PhytoArk	GERMANIER	Christophe
EMCR (sécurité)	BIANCO	Gérald	Protection Civile (OPC)	BIANCO	Gérald
Foyer Haut-de-Cry	GERMANIER FUMEAUX	Christophe Claudine	Ass. Forestière VS Romand	JOLLIEN	Dany
Motelon	GERMANIER ROH	Christophe Laurence			



DÉCISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Au cours des séances des mois de juillet 2016 à janvier 2017, le Conseil communal a pris entre autres, les décisions qui suivent:

Adjudications

Dans le cadre des différents travaux à effectuer, les attributions de mandats ont été transmises aux entreprises suivantes:

Routes

- Réfection place de la Gare à EVÉQUOZ SA, Conthey;
- Route Som des Ceyres, travaux de génie civil à BATIVA SA, Conthey;
- Pont sur la Morge à REVAZ SA, Sion & DUMAS SA, Conthey;
- Place de jeux à Daillon à GAILLARD CHARLY & FILS Sàrl, Erde;
- Mandat d'ingénieur civil pour la réfection de la rue du Bruide/Premploz à RÉALTEC Sàrl, Conthey;
- Travaux d'ingénieurs pour la réfection de la route de Raères à BSS SA, Conthey;
- Reprise des socles des candélabres à la route de la Morge à DISCOBÉTON, Conthey.

Faux

- Réfections de collecteurs (Planzer voie CFF) à EVÉQUOZ SA;
- Puits filtrants terrains de football à DUMAS SA, Conthey;
- Réhabilitation de collecteurs par chemisage à TUBA 9 Sàrl, Conthey;
- RPU Sensine, route de Desserte, installation sanitaire à la rue de Fontane, Aven à GAILLARD CHARLY & FILS Sàrl, Erde;
- Collecteur d'eaux claires à la route de Saladey (ing. civil) à RÉALTEC Sàrl, Conthey.

Etablissements publics:

Autorisation d'exploiter

• Burger King à Conthey par M. Didier Levy du Mont-sur-Lausanne dès le 5 août 2016.

Décisions du Conseil général

Lors des séances des 27 septembre et 13 décembre 2016, le Conseil général a notamment

- un crédit d'engagement pour la construction d'un nouveau bâtiment administratif communal;
- le budget 2017 de la commune de Conthey;
- le nouveau règlement du Conseil général.

Décisions de l'Assemblée bourgeoisiale

Lors de sa séance du 13 décembre 2016, l'Assemblée bourgeoisiale a accepté:

• le budget 2017 de la bourgeoisie de Conthey.

Personnel

Le Conseil communal a procédé aux engagements suivants:

- M. Thierry DESSIMOZ, en qualité de collaborateur auprès des Services Techniques, dès le 1er janvier 2017;
- M^{me} Maude DUCREY, en qualité d'éducatrice ES à 60% à la crèche Les Ptits-Loups, dès le 1^{er} février 2017;
- M. Kevin BORNET, en qualité d'apprenti bûcheron en 3^e année, dès le 1^{er} janvier 2017;
- M. Kevin RENOLD, en qualité de paysagiste, dès le 1er janvier 2017;
- M^{Ile} **Roxane FOURNIER**, en qualité d'apprentie employée de commerce, dès 15 juillet 2017;

Le Conseil communal a nommé:

M. David VOUILLAMOZ, responsable des Parcs & Jardins, dès le 1^{er} janvier 2017;

Fin d'activité auprès de l'administration communale:

- M^{me} Sarah GAIST, déléguée à l'intégration, au 31 octobre 2016;
- M. Richard BONNET, responsable des Parcs et Jardins, au 31 décembre 2016;
- M. Dominique JACQUEMET, collaborateur des Travaux Publics, au 31 décembre 2016.

BUDGET 2017

Le budget 2017 de la commune de Conthey a été approuvé par le conseil communal le 10 novembre 2016 et par le conseil général le 13 décembre 2016.

Vous trouverez le fascicule complet du budget avec son message introductif sur notre site internet www.conthey.ch

Aperçu général du compte de fonctionnement

		COMPTE 2015		BUDGET 2016		BUDGET 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	Administration générale	3′171′409	124′173	2′973′240	128′500	3′179′135	125'000
1	Sécurité publique	1′820′216	632′514	1′976′250	547′000	2′051′900	562′800
2	Enseignement et formation	7′397′355	178′411	7′503′110	228'900	7′577′620	229'200
3	Culture, loisirs et culte	2'088'344	478'002	2′134′850	366′740	2′332′895	382'000
4	Santé	548'447	0	577′700	0	570′000	9'600
5	Prévoyance sociale	6′771′141	2'407'237	6′500′200	2'854'300	6'437'665	2'521'500
6	Trafic	4'365'988	618′955	4'248'910	441'000	4'444'350	419'600
7	Protection et aménagement						
	de l'environnement	4′560′901	4'076'000	5′023′990	4'059'670	5′417′720	4′323′450
8	Economie publique	813′978	1′022′523	719'630	810′500	874′900	916′000
9	Finances et impôts	1′270′251	24'887'575	1′252′970	23'248'700	1′566′350	24′713′130
	Total des charges						
	et des revenus	32'808'029	34'425'389	32′910′850	32'685'310	34'452'535	34'202'280
	Excédent de charges				225′540		250′255
	Excédent de revenus	1′617′360					

Avec un total de revenus financiers de CHF 34'202'280 et un total de charges financières de CHF 28'199'035, le compte de fonctionnement dégage une marge d'autofinancement de CHF 6'003'245.

Après comptabilisation des amortissements pour CHF 6'253'500, le résultat du compte présente une perte de CHF 250'255.

La fortune de CHF 41'235'430 au 31.12.2015 atteindra CHF 40'759'636 au 31.12.2017 selon les prévisions budgétaires.

Charges

Les charges de fonctionnement ont augmenté de CHF 1'541'685 entre le budget 2016 et le budget 2017 ce qui représente une hausse de 4.68%. Entre le budget 2015 et le budget 2016, ce taux se montait à 4.37%.

Les revenus du compte de fonctionnement affichent une augmentation globale par rapport au budget 2016 de CHF 1'516'970 ou de 4.64%. La variation entre le budget 2016 et le budget 2015 se montait à CHF 113'200.

Aperçu général du compte d'investissement

		COME	TE 2015	BUDG	ET 2016	BUDG	ET 2017
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0	Administration générale	362′194		100'000		706′000	
1	Sécurité publique	53'087		23'000		11′000	
2	Enseignement et formation	10'071'008	772'000	1'485'000		662′000	11′500
3	Culture, loisirs et culte	225'601		546'000		1′208′000	
4	Santé	0		0		0	
5	Prévoyance sociale	755′833		492'000		133′000	
6	Trafic	1′763′424		2′781′000		2′572′500	107′500
7	Protection et aménagement						
	de l'environnement	3'405'959	1′671′856	4′564′600	1′317′300	5′375′500	2′214′150
8	Economie publique	572′765	131′000	650′000	150′000	410′000	120'000
9	Finances et impôts						
	Total des dépenses						
	et des recettes	17′209′872	2′574′856	10'641'600	1′467′300	11′078′000	2'453'150
	Excédent de dépenses		14'635'015		9'174'300		8'624'850

Avec un total de dépenses de CHF 11'078'000 et un total de recettes de CHF 2'453'150, le compte d'investissement présente un résultat net de CHF 8'624'850.



Le financement

		COMPTE 2015	BUDGET 2016	BUDGET 2017
Excédent de revenus du compte de fonctionnement	+	1′617′360	0	0
Excédent de charges du compte de fonctionnement	-	0	225′540	250′255
Amortissements du patrimoine administratif	+	6'410'575	5'602'600	6′253′500
Autofinancement	=	8'027'935	5′377′060	6'003'245
Dépenses d'investissement reportées au bilan Recettes d'investissement reportées au bilan Investissements nets	+ -	17′209′871 2′574′856 14′635′015	10′641′600 1′467′300 9′174′300	11′078′000 2′453′150 8′624′850
Taux d'autofinancement		54.9%	58.6%	69.6%

Le degré d'autofinancement se monte à 69.6%. La marge est en amélioration de CHF 627'085 et les investissements nets inférieurs de CHF 549'450 par rapport au budget 2016. Cette situation explique le meilleur degré d'autofinancement du budget 2017.

L'endettement par habitant

		COMPTE 2015	BUDGET 2016	BUDGET 2017
Total des passifs	+	70′577′364		
Fortune nette	-	41'235'431		
Financements spéciaux	-	3'058'528		
Dette brute	=	26′283′405	29′901′905	32'416'285
Disponibilités		3′398′591		
Avoir	+	11′125′002		
Placements	+	8'052'119		
Actifs transitoires	+	2′505′508		
Patrimoine financier réalisable	=	25′081′221	25′081′221	25′081′221
Endettement net		1′202′184	4′820′684	7′335′064
Nombre d'habitants (population STATPOP année N-1)		8′315	8′474	8′600
Dette nette par habitant	=	145	569	853

La dette nette par habitant de CHF 145 au 31.12.2015 devrait passer à CHF 853 au 31.12.2017. L'endettement net par habitant inférieur à CHF 3'000 est considéré comme un endettement faible.

Conclusion

L'année 2017 marque le début d'une nouvelle législature. Les nouveaux membres des différents pouvoirs auront comme mission, entre autres, de poursuivre ce qui a été pensé et planifié avant eux. Le budget 2017 reflète la grande majorité des tâches et des projets auxquels ils seront confrontés. Pour atteindre leur but, ils peuvent s'appuyer sur des finances publiques saines et envisager les défis futurs avec confiance.

Christophe Germanier Président

Alexandra Jacquod Cheffe du Service comptabilité

STATISTIQUES AU 31.12.2016

POPULATION PAR VILLAGE

Aven	526	6.11 %
Erde	618	7.17 %
Premploz	759	8.81 %
Daillon	352	4.09 %
Sensine	291	3.38 %
St-Séverin	156	1.81 %
Bourg	66	0.77 %
Vens	82	0.95 %
Plan	2734	31.73 %
Châteauneuf	2793	32.42 %
Divers (home, inst.,)	238	2.76 %
	8615	100 %

REPARTITION PAR ORIGINE

Suisses Bourgeois Valaisans Confédérés	2479 2924 * 1201	6604	76.67 % 28.78 % 33.94 % 13.94 %
Etrangers Permis B Permis C Permis L	656 1200 155 **	2010	23.33 % 7.62 % 13.93 % 1.79 %
	8615	8615	100 %

En 2016

Nombre de naissances: 84

Nombre de décès: 55

REPARTITION PAR GROUPE D'AGE

	2615	100 %
65 et plus	1587	18.42 %
de 20 à 64 ans	5172	60.04 %
de 0 à 19 ans	1856	21.53 %
1 0 1 10	1056	24 52 6

REPARTITION PAR SEXE

Suisses		6604	76.67 %
Hommes	3188		37.01 %
Femmes	3416		39.66 %
Etrangers		2010	23.33 %
Hommes	1058		12.28 %
Femmes	953		11.05 %
	8615	8615	100 %

Requérants d'asile: Permis F/N: 94 Frontaliers: Permis G: 32 Habitants en séjour:

^{*} y.c. 293 personnes ayant obtenu le «Droit de Cité» de Conthey

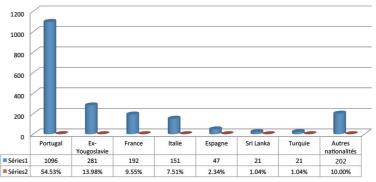
^{* *} Cette statistique inclus les permis «L>=12 mois»



REPARTITION PAR NATIONALITE

La commune de Conthey compte 23.33 % d'étrangers établis (sans les requérants d'asile), de 69 nationalités différentes, réparties comme suit:

2011	100.00%
202	10.00%
21	1.04%
21	1.04%
47	2.34%
151	7.51%
192	9.55%
281	13.98%
1096	54.53%
	281 192 151 47 21 21 202



AVIS OFFICIELS

Bourses et prêts

Les demandes de subsides doivent être adressées au moyen du formulaire ad hoc au Département de la formation et de la sécurité, Section des allocations de formation, dans les délais suivants:

• jusqu'au 31 mars 2017, pour le semestre de printemps;

 jusqu'au 30 novembre 2017, pour l'année scolaire complète ou pour le semestre d'automne.

Le formulaire de demande d'allocations de formation peut être téléchargé sur le site de l'Etat du Valais www.vs.ch/bourses. Les anciens formulaires ne seront pas acceptés.

Le formulaire dûment rempli doit être signé par le requérant et par les parents et accompagné des pièces justificatives demandées.

Mise en charge du réseau d'irrigation

Nous informons les intéressés que la mise en charge du réseau d'irrigation se fera dans le courant du mois d'avril. Pour ce faire, les installations d'arrosage devront être contrôlées,

les bouchons posés et les vannes privées fermées. L'Administration communale décline toute responsabilité pour les dommages pouvant résulter de la non-observation de ce qui précède. L'alimentation régulière en eau des installations de lutte contre le gel n'est pas garantie. L'avis d'irrigation avec les dates fera l'objet d'une communication ultérieure.

Déclaration d'impôts 2016: report des délais

En début d'année 2017 un nouveau système informatique a été mis en production au Service cantonal des contributions. Ces travaux impliquent un léger report des activités de génération et d'impression des formulaires pour la déclaration

d'impôts 2016. Ceux-ci parviendront aux contribuables dès début mars, un mois plus tard que d'habitude. Le délai pour le dépôt des déclarations est fixé cette année au 30 avril plutôt qu'au 31 mars comme les autres années.

Nouveau site internet

Nous avons le plaisir de partager avec vous notre nouveau site internet à l'adresse habituelle: https://www.conthey.ch

Testez également la version mobile sur votre smartphone.

E-facture

Les contribuables peuvent recevoir les factures impôts, taxes communales, structures d'accueil etc par le biais de l'e-facture.

Pour bénéficier des avantages de l'e-facture, vous devez posséder un compte e-banking ou e-finance. Vous recevrez vos factures par voie électronique directement sur ce compte et vous pourrez les payer en un seul clic.

Pour vous inscrire:

via un compte bancaire: https://www.e-facture.ch via un compte postal:

https://www.postfinance.ch/fr/priv/prod/pay/national/ebill/offer.html

Les employés du service communal des contributions sont à votre disposition pour tout renseignement complémentaire: par téléphone 027 345 45 50 ou par mail: contributions@conthey.ch

PLAN DE SCOLARITÉ

Année 2017 - 2018

Comme de coutume à pareille époque, nous avons le plaisir de vous présenter le plan de scolarité de la prochaine année 2017-2018. Nous vous remercions d'avance de prendre en considération les dates proposées pour la planification de toutes vos activités hors cadre scolaire.

Nous vous rappelons que ce plan annuel est impératif. Des dérogations peuvent être obtenues pour des motifs fondés et une seule fois par cycle. Une demande doit être déposée auprès du titulaire de l'enfant, dans un délai raisonnable et avant toute démarche de réservation, d'achat de billet ou autre. Merci de prendre vos dispositions dans ce sens. Nous rappelons également l'importance et l'obligation d'informer le titulaire de toute absence de votre enfant, par téléphone et avant le début de la classe. Sans nouvelles de votre part, les titulaires doivent informer la direction qui entreprendra les démarches nécessaires.

Début des cours: Jeudi 17 août 2017 Fin des cours: vendredi 22 juin 2018

Automne	début des congés	vendredi	20.10.2017	le soii
	reprise des cours	lundi	06.11.2017	le ma
Immaculée Co	onception	vendredi	08.12.2017	journ
Noël	début des congés	vendredi	22.12.2017	le soi
	reprise des cours	lundi	08.01.2018	le ma
Carnaval	début des congés	vendredi	09.02.2018	le soi
	reprise des cours	lundi	19.02.2018	le ma
St-Joseph		lundi	19.03.2018	jourr
Pâques	début des congés	jeudi	29.03.2018	le soi
	reprise des cours	lundi	09.04.2018	le ma
Ascension	début des congés	mercredi	09.05.2018	à mic
	reprise des cours	lundi	14.05.2018	le ma
Pentecôte		lundi	21.05.2018	journ
Fête-Dieu		jeudi	31.05.2018	journ

Congés hebdomadaires:

mercredi après-midi et samedi toute la journée

Organisation

L'organisation de la prochaine année scolaire sera présentée dès que possible sur le site de la Commune (www.conthey.ch/vielocale/educationetformation/Harmoscycle1et2), en principe avant la fin de cette année scolaire. Nous tenons cependant à vous rappeler les éléments suivants:

Cycle 1

Les classes de 1H et 2H sont à double-degrés et obligatoires. Le temps de présence des enfants en classe est de 12 périodes pour les 1H, à répartir sur quatre demi-journées, et de 24 périodes pour les 2H à répartir sur huit demi-journées. Pour 2017-2018, les 1H seront à nouveau scolarisés pour trois périodes tous les matins sauf le mercredi. En 2H, les élèves viendront en classe tous les jours, matin et après-midi. La demi-journée de congé sera définie ultérieurement, en fonction de l'organisation définitive.

A Erde, ce sera soit le mercredi matin, soit le jeudi matin. En plaine, les élèves auront congé soit le mardi matin, soit le mercredi matin.

Les classes de 3H et 4H devraient en principe bénéficier de l'horaire alterné comme cette année, avec congé le mardi matin ou le mercredi matin pour Plan-Conthey et le mercredi matin ou le jeudi matin pour Erde. Ces différences sont liées aux cours de rythmique donnés par M^{me} Sabine Udry aux élèves de 1, 2 et 3H sur l'ensemble de la commune.



Les parents des élèves de 1H, c'est-à-dire les enfants nés entre le 01.08.2012 et le 31.07.2013, recevront un courrier tout prochainement, avec un formulaire d'inscription à remplir et une invitation à une séance de présentation qui se déroulera le mardi 16 mai 2017 à 19h30 à la salle polyvalente.

Cycle 2

De 5H à 8H, les élèves viennent tous les jours, 4 périodes le matin et 3 l'après-midi les lundi, mardi, jeudi et vendredi, ainsi que 4 périodes les mercredis matin.

Les horaires mis en place cette année seront en principe maintenus pour l'année scolaire 2017-2018. La sonnerie retentit systématiquement cinq minutes avant le début des cours.

Voici les horaires des classes de toute la Commune

Centre	Degré	Début matin	Fin matin	Début après-midi	Fin après-midi
Erde	1H – 2H	9.05	11.45	13.45	16.25
Erde	3H – 8H	8.20	11.45	13.45	16.25
Plan-Conthey	1H – 2H	9.05	11.45	13.55	16.35
Plan-Conthey	3H – 5H	8.20	11.45	13.55	16.35
Châteauneuf	1H – 2H	8.45	11.25	13.45	16.25
Châteauneuf	5H – 8H	8.00	11.25	13.45	16.25

Transports

Depuis plusieurs années, une réflexion sur les transports est en cours. Si certains villages sont trop éloignés pour envisager un déplacement à pied ou à vélo (Aven, Daillon, Sensine, St-Séverin, Bourg Vens), d'autres lieux, proches des centres scolaires, nous incitent à remplacer les cars postaux par d'autres formes de mobilité, notamment le déplacement à pied, en trottinette ou à vélo. On peut aisément imaginer les enfants de 5 à 8H, donc les grands du cycle 2, se rendre de leur domicile au centre scolaire de Plan-Conthey ou Châteauneuf par leurs propres moyens.

Quels sont les éléments qui nous ont poussés à réfléchir dans ce sens? Le projet en cours «Commune en santé» en est un des moteurs et toutes les études le démontrent: un cinquième des enfants est en surpoids. D'autre part, les aspects sociaux développés sur le chemin de l'école, le temps passé avec ses pairs entre le domicile et le centre scolaire sont des éléments importants. Le fait de passer donc de nombreuses minutes à cheminer avec ses camarades ne présente que des avantages et ne constitue aucunement une perte de temps. Le côté financier est également non négligeable, mais n'est pas une priorité.

L'aspect sécuritaire est notre souci premier et constitue un grand défi, notamment la traversée de la route T9 et la route des Rottes. Certes, la vitesse est limitée à 50, mais l'importance du trafic est un élément à prendre en compte.

Après Pâques, des essais de déplacement seront effectués sous la conduite de la police communale, afin de se donner tous les atouts pour une mise en œuvre à la





rentrée 2017, en définissant un cheminement précis et un rayon de prise en charge. Il est clair que les élèves du premier cycle, c'est-à-dire de 1 à 4H utiliseront toujours les transports par CarPostal.

Sorties: Sports d'hiver

Le nouveau concept «sports d'hiver» mis en place cette année a été très apprécié et les retours sont très positifs. Cette organisation sera reconduite l'année prochaine avec certaines améliorations ou modifications définies lors du bilan de ces quatre semaines de sport pour

l'ensemble des 587 élèves de 3 à 8H de la commune.

Nous adressons un immense merci aux membres de la commission des enseignants qui ont initié le projet, mais également à vous tous, chers parents, qui avez joué le jeu jusqu'au bout.



Collaboration Ecole - Famille

Nous abordons régulièrement ce point qui constitue à n'en pas douter une des clés de la réussite scolaire. Nous souhaitons rappeler quelques règles importantes:

Le premier interlocuteur est l'enseignant titulaire. Il peut toujours être sollicité en cas de problème, de question ou de besoin d'éclaircissement. Il faut cependant prendre rendez-vous en utilisant notamment l'agenda.

Cet agenda est un moyen de communication idéal pour garder un contact constant et régulier avec l'école. Il appartient aux parents de le contrôler tous les soirs pour, d'une part, vérifier que les tâches à domicile soient réalisées, ce qui relève de leur responsabilité et, d'autre part, prendre connaissance d'éventuelles informations sur le fonctionnement de la classe.

Nous vous invitons également à relire les quelques conseils qui se trouvent dans l'agenda. Ils nous invitent à réfléchir aux movens d'aider l'enfant à réaliser un pacours scolaire serein et riche.

Structures d'accueil

La commune de Conthey offre aujourd'hui une large palette de prestations concernant l'accueil collectif de jour et parascolaire. En effet, à Erde, «La Marelle» permet de recevoir des enfants en crèche, de 18 mois à l'âge d'entrer à l'école, et l'UAPE qui accueille les enfants scolarisés au centre d'Erde. M^{me} Laura Vergères prendra les inscriptions également dès la mi-mai. Vous pourrez la joindre au 027 565 59 78.

A Châteauneuf, M^{me} Mary France Robert se fera un plaisir d'accueillir vos enfants en nurserie pour les petits jusqu'à 18 mois ou en crèche «Les P'tits Loups» dès 18 mois et avant d'entrer à l'école. Vous pouvez la joindre au 027 346 13 30 dès le début juin pour les inscriptions 2017-2018.

Pour les écoliers, l'Unité d'Accueil Pour Ecoliers (UAPE) «Les Filous» de Châteauneuf accueille les enfants scolarisés en plaine en dehors du temps d'école. Pour les inscriptions, la responsable M^{me} Emmanuelle Balmer, attendra votre appel à partir de la mi-mai au 027 345 50 51.

Une visite sur place est indispensable pour toute nouvelle inscription. Elle vous permettra de rencontrer la responsable, d'apprécier la qualité des infrastructures proposées, de remplir le formulaire et surtout de prendre connaissance des directives et des tarifs.

Afin de compléter cette offre déjà importante, nous collaborons avec le Centre Médico Social des Coteaux du Soleil qui regroupe les mamans de

jour de la région. En cas de besoin, vous pouvez contacter Mme Alexia Torti, coordinatrice du réseau, en appelant le CMS de Vétroz au 027 345 37 00.

N'oubliez pas de consulter réqulièrement le site de la commune, www.conthey.ch, qui vous donne de nombreuses informations. Nous travaillons également avec la newsletter pour informer les habitants de Conthey et ne manquerons pas de compléter ces informations par des courriers personnalisés en cas de besoins particuliers.

> La présidente de la Commission Formation-ieunesse Ariane Duc

> > Le Directeur des écoles Yves Berthouzoz



SANTÉ, SOCIAL & INTÉGRATION

Devenir famille d'accueil?

A la demande des autorités de protection ou des parents directement, l'Office pour la protection de l'enfant vient en aide chaque année à de nombreux enfants, parfois très jeunes, qui sont en danger dans leur développement et dont les parents n'arrivent plus à leur apporter un environnement stable et stimulant. Dans ce cas les interventions de l'Office pour la protection de l'enfant sont multiples: conseils éducatifs en collaboration avec la famille, d'autres professionnels, soutien à l'enfant et ses parents ou encore suivi scolaire, médical. Malheureusement, il arrive que cette aide ambulatoire ne se soit pas suffisante. Une séparation est alors nécessaire sous la forme d'un placement auprès d'une famille d'accueil ou d'une institution si aucune solution n'est possible dans l'entourage de l'enfant. D'autre part nous constatons aujourd'hui que la maltraitance infantile est mieux connue et identifiée par les professionnels qui interviennent au quotidien auprès des enfants. Cependant nous sommes convaincus de l'importance que la protection et l'aide à l'enfant demeure l'affaire de tous.

Pour ces raisons, nous cherchons toujours des personnes intéressées à devenir famille d'accueil. Elles ont par leur engagement la possibilité de contribuer concrètement au soutien de situations d'enfants ou un placement est nécessaire en leur offrant selon leur disponibilité un cadre de vie chaleureux et sécurisant. Par exemple pour un bébé âgé de deux mois dont la mère, atteinte d'une maladie grave, ne peut plus s'en occuper ou un enfant de huit ans, victime de violences physiques répétées. D'autres enfants, placés en foyer, auraient besoin de passer de temps en temps des week-ends et des vacances dans une ambiance familiale, il s'agit dans ce cas d'un «accueil relais».

Accueillir un enfant dans son foyer, c'est participer activement à son éducation, lui offrir un environnement adapté pour favoriser son épanouissement et son bien-être. L'accueil peut être temporaire ou permanent, à plein temps ou ponctuel, avec ou sans visite avec les parents.

Les familles d'accueil bénéficient d'un accompagnement tout au long du placement par l'Office pour la Protection de l'Enfant. Nous restons en contact régulier durant le temps que durera l'accueil de l'enfant.

Toute personne intéressée à devenir famille d'accueil fait l'objet d'une évaluation sociale pour être agréée par l'Office pour la protection de l'enfant.

Le secteur famille d'accueil se tient à disposition pour répondre aux questions et accompagner ceux qui souhaitent se lancer dans cette belle aventure humaine!

Coordonnées:

Maytain Caroline

Responsable secteur famille d'accueil pour le Valais romand

caroline.maytain@admin.vs.ch Tél. 027 606 48 12



Plus d'informations sur:

https://www.vs.ch/web/scj/ famillesdaccueil

Cours Mémoire pour les seniors

Pro Senectute Valais - Wallis propose une approche destinée aux retraités pour comprendre le fonctionnement de la mémoire.

Des informations théoriques et des applications ludiques vous sont proposées pour améliorer votre attention, comprendre les effets du vieillissement sur sa mémoire, découvrir des stratégies de mémorisation, connaître les facteurs de risques. Une animatrice, spécialement formée, répond à vos auestions.

Le cours

Quelques noms oubliés, quelques objets égarés, un mot sur le bout de la langue? A qui n'est-ce pas arrivé?

Ce cours vous permet de comprendre le fonctionnement général de la mémoire. Théorie et exercices pratiques pour se faciliter la vie.

Ce cours est organisé par Pro Senectute Valais – Wallis avec le précieux soutien de la Commune de Conthey et en collaboration avec le Club des Δînés





Quand?

Les mercredis 8, 15, 22, 29 mars 2017 De 14h30 à 16h30 à la Tour Lombarde au Bourg

Coût

CHF 40.- pour les habitants de Conthey CHF 80.- pour les personnes résidant hors commune

Inscription obligatoire par téléphone au: 027 322 07 41 ou e-mail: info@vs.prosenectute.ch

Des news du Club des Aînés de Conthey

L'année 2016 a posé son décor. Les saisons avec leur lot de soleil et de bons moments de détente, de loisirs, de beaux voyages, de délicieux repas, d'amicales et chaleureuses rencontres.

En 2016, vous étiez plus de 200 membres... à 950 reprises vous êtes venus partager nos événements. Nous étions aussi très contents de pouvoir partager ensemble ces bons moments de bonheur. Ces journées de découvertes et d'échanges sont des instants inoubliables remplis d'émotions. Elles permettent à nos aînés de sortir de leur foyer pour se changer les idées.

Le comité des Aînés de Conthey a concocté un programme riche et varié pour 2017. Nous espérons qu'il suscitera votre intérêt et titillera votre curiosité. Des matchs aux cartes, des jeux de scrabble, de la marche, des sorties, des concerts etc. Vous y trouvez un panel d'activités propices à la découverte, au plaisir, à l'évasion qui sont autant de rencontres et de partages...

avec des nouveautés notamment la marche douce et l'atelier mémoire.

Chaque année, les membres du comité se mobilisent pour combler au mieux les désirs de nos doyens contheysans. Heureux de leur faire découvrir de nouveaux horizons avec des voyages, des visites, des monuments, des conférences, des repas, etc.

A vous, jeunes seniors de Conthey et des environs, vous qui avez plus de 55 ans et habitez notre belle commune, vous qui aimez partager de bons repas, voyager, jouer aux cartes dans la joie et l'amitié ou tout simplement rencontrer d'autres personnes pour vous détendre dans une ambiance de franche convivialité et bien plus encore, alors, n'hésitez plus... ralliez-vous à nous:

Notre club est ouvert à tous! C'est avec grand bonheur que nous vous accueillerons parmi nous!

Pour tous renseignements, merci de contacter:

Paul Gilibert, Président au 027 346 25 59 / 078 824 36 66

Simone Gerber, Caissière au 027 346 23 56



Le programme détaillé pour l'année 2017 est disponible sur le site de la Commune : www. conthey.ch / Vie locale / Santé et social / les ainés N'oubliez pas que les ins-

criptions sont obligatoires!



Pro Juventute Sion - Hérens - Conthey

Pro Juventute, groupe local Sion -Hérens - Conthey, est une association qui soutient les enfants et les jeunes de nos districts âgés de 18 à 25 ans, qui connaissent des problèmes liés à leur situation familiale, financière ou scolaire. A titre exceptionnel, des aides peuvent être octroyées à des jeunes âgés de moins de 18 ans.

Pour l'essentiel, nos aides sont offertes sous forme de soutiens financiers individuels pour des frais de formation (matériel scolaire, cours d'appui, frais d'inscription,...), de transport (abonnement de train,...), de participation à des activités culturelles ou sportives (camps, excursions, cotisation sportive,....).

Le financement provient de dons et de produits d'actions concrètes comme la vente de chocolats, de timbres, de petits pains de seigle et d'articles Pro Juventute. Nous

sommes présents chaque année à la foire St-Georges à Conthey ainsi qu'une fois par année au marché à Sion

Nos aides sont toujours octroyées sur la base d'une demande documentée et accordées sous la forme de paiements directs de factures qui nous sont remises: nous ne versons pas d'argent directement aux bénéficiaires d'aides.

«Un franc encaissé = un franc distribué». Les membres de notre groupe sont tous bénévoles et nous nous efforçons de limiter nos frais administratifs.

Nous travaillons en collaboration avec les centres médicaux-sociaux (CMS), les Autorités de Protection de l'Enfant et de l'Adulte (APEA) ainsi qu'avec les écoles.



Pro Juventute Sion/Hérens/ Conthey Banque Raiffeisen Sion

et Région **IBAN:** CH41 8057 2000 0152 2387 0

Personnes de contact:

Eliane Zengaffinen	Présidente	Ch. des Ecoliers 7B 1964 Conthey	eliane.zengaffinen@gmail.com	079 379 12 59
Patricia Imhof	Responsable octroi des aides	Meunière 30 1963 Vétroz	patimhof@yahoo.com	078 601 77 78
Béatrice Ifkovits	Octroi des aides	Pré Fleuri 31 1963 Vétroz	beatrice.ifkovits@sunrise.com	076 811 45 93



Devant, de gauche à droite: Béatrice Ifkovits, Eliane Zengaffinen, Yolande Mottet, Chantal Gaspoz. Derrière, de gauche à droite: Henriette Roh, Carole Zurwerra Gillioz. Manquent sur la photo: Laurence Besse et Patricia Imhof.

La présidente des affaires sociales Claudine Fumeaux

SERVICES TECHNIQUES

Personnel aux Services Techniques

Durant l'année 2016 plusieurs changements sont intervenus dans les différents secteurs de nos Services techniques.

M. David Vouillamoz, jardinier à la commune depuis 2012, a été nommé responsable des Parcs et Jardins en remplacement de M. Richard Bonnet, qui a terminé son activité. M. Kevin Renold a été engagé en qualité de paysagiste.

Aux travaux publics, M. Dominique Jacquemet, après 10 ans d'activité au sein de notre commune, a pris sa retraite à fin 2016. C'est M. Thierry Dessimoz de Erde qui l'a remplacé dès le 2 janvier 2017.

Nous souhaitons à M. Jacquemet une excellente retraite et aux nouveaux engagés beaucoup de plaisir dans leur nouvelle fonction.





Déneigement

Nous rappelons aux usagers quelques principes relatifs au déblaiement des neiges ainsi qu'au stationnement des véhicules.

Déblaiement des neiges

Les riverains veilleront à ne laisser sur la voie publique, aucun objet pouvant gêner l'action des engins de déneigement. Nous attirons l'attention des propriétaires bordiers sur les dispositions de la loi sur les routes de 1965, art. 166 et suivants. relatifs aux distances des murs et clôtures, des haies, etc.. Les murs et clôtures qui ne respecteraient pas les articles précités et qui seraient endommagés lors du déblaiement des neiges ne pourront en aucun cas faire l'objet d'une demande d'indemnité pour réparation.

En temps de neige, les propriétaires ou locataires d'immeubles bâtis en bordure de route sont tenus de dégager les trottoirs et les accès à leur propriété (immeubles, garages, etc.) même si la neige a été accumulée par les engins de déblaiement de collectivité publique.

Nous rappelons, que selon le règlement de police, art. 29 al 2, il est interdit de déposer sur le domaine public les déblais de neige provenant de propriétés privées, même si la neige a été accumulée par les engins de déblaiement.

Circulation

L'utilisation des routes agricoles et viticoles est interdite durant la période hivernale, l'entretien de ces routes n'y est pas effectué.

La Commune de Conthey décline toute responsabilité en cas d'accident ou d'incident lié à l'inobservation de cette interdiction.

Il est également strictement interdit de déneiger les routes communales sans autorisation préalable écrite de la Commune.

Stationnement des véhicules

Nous rappelons aux automobilistes la teneur des articles 19 et 20 de l'ordonnance fédérale sur les règles de la circulation routière qui précise: «Lors de chutes de neige, il est



interdit de laisser les véhicules devant l'accès des bâtiments, sur des terrains d'autrui, sur les routes et leurs annexes, qui pourraient empêcher le déblaiement des neiges.»

La Commune décline toute responsabilité pour les dégâts qui pourraient être occasionnés à ces véhicules par les engins de déneigement, de sablage ou par les amas de neige provoqués par le passage des chasseneige.



Collecte de papiers

Le service de ramassage de papiers, effectué par le Mouvement Scout Contheysan pour les villages de Vens, Plan-Conthey et Châteauneuf s'effectuera une fois tous les deux mois, le dernier samedi du mois, soit :

le	25	mars	2017
le	27	mai	2017
le	29	juillet	2017
le	30	septembre	2017
le	25	novembre	2017
le	27	janvier	2018



Ce ramassage concerne uniquement la population (commerces et industries exclus). Les papiers seront déposés au bord du trottoir, dans des cartons ou ficelés, pour 8h, le jour de la collecte.

Arrosage au moyen de l'eau potable sur tout le territoire communal

Afin de donner la priorité à l'utilisation de l'eau potable pour les ménages, nous informons les usagers que l'arrosage de toutes les surfaces au moyen de l'eau potable (prés, pelouses, jardins, vignes, etc.) est interdit toute l'année durant les plages horaires suivantes: de 06h00 à 08h00, de 11h00 à 14h00 et de 18h.00 à 20h00.



Information sur les dangers d'incendie

Aux propriétaires et/ou locataires de maisons individuelles et/ou appartements,

*Plus de 20'000 incendies de maisons et appartements se produisent en Suisse annuellement. Pas moins de 40 personnes perdent la vie et en moyenne 200 subissent des blessures voire des brûlures graves.

Ces mésaventures n'arrivent pas qu'aux autres!

Vous, votre famille, vos voisins, vos animaux de compagnie peuvent être impactés par votre négligence.

Prendre conscience des dangers du feu et adopter un comportement responsable, vous permettront non pas de supprimer les incendies mais d'en diminuer le risque et ainsi préserver vos proches et vos biens.

Nous nous tenons à votre disposition en cas de doutes ou questions relatives à la protection incendie.

Dylan Praz

Renseignements et contacts Section des constructions

Duc Greet Tél. 027 345 45 47

Praz Dylan Tél. 027 345 45 94

Installation thermique	OUI	NON
• Un expert a-t-il contrôlé le local et les installations de chauffage mazout/gaz/bois ?		
Si oui, une vignette est apposée sur l'appareil.		
 Avez-vous une distance suffisante entre la cheminée et les objets combustibles (décorations, meubles, rideaux,)? 		
 Avez-vous une grille métallique devant le foyer de salon pour éviter la projection d'étincelles ? 		
• Laissez-vous refroidir les cendres pendant au moins 48 heures ?		
 Les locaux de chauffage et citerne sont-ils débarrassés des matériaux combustibles étrangers à l'installation ? 		
 Avez-vous de l'ordre dans les locaux annexes (garage, grenier, chaufferie, cave, cage d'escaliers,)? 		
 Avez-vous annoncé votre nouvelle installation de chauffage à l'administration communale et au maître ramoneur ? (en cas d'installation remplacée) 		
Installation d'extinction si existant	OUI	NON
Est-ce que l'extincteur est fixé au mur et révisé régulièrement (3ans) ?		
Ou possédez-vous un poste incendie d'un modèle reconnu par l'OCF		
Appareils ménagers	OUI	NON
• Etes-vous conscient du danger potentiel des cuisinières, radiateurs, soufflants, réchaufers à repasser qui produisent de la chaleur	ıds,	
 Eteignez-vous la TV, radio, machine à café, etc. toujours par l'interrupteur principal ? Faites-vous réparer vos installations et appareils défectueux immédiatement par un spécialiste ? 		
Bougies /sapin de Noël	OUI	NON
Eteignez-vous toujours les bougies quand vous quittez la pièce ?		
 Est-ce que les bougies sont bien fixées sur des bougeoirs incombustibles ? Est-ce que votre sapin de Noël est bien fixé sur une base solide et a-t-il suffisamment d'eau ? 		
 Respectez-vous une distance de 30 cm entre les bougies et les matériaux combustible 	es ?	
 Avant d'installer des guirlandes lumineuses, vérifiez-vous leur état et lisez-vous le mo d'emploi ? 	de	
Grils et réchauds	OUI	NON
• Est-ce que votre gril est posé de façon stable sur une surface incombustible et à une distance adéquate des matériaux combustibles ?		
 Avec le Gril à charbon, utilisez-vous un allumeur au lieu du liquide d'allumage dangereux ? 		
 Est-ce que vous entreposez les bouteilles de gaz à l'extérieur du bâtiment ? Est-ce que vous utilisez un gel comme combustible plutôt que de l'alcool à brûler qui particulièrement dangereux pour vos réchauds ? 	est	
Cigarettes – Mégots – Cendres – Piles	OUI	NON
Renoncez-vous à fumer au lit et ne jetez-vous jamais négligemment les mégots ?		
• Est-ce que vous évacuez les cendres/mégots dans un récipient incombustible ?		
• Ramenez-vous les piles usagées chez votre fournisseur ? (les jeter à la poubelle peut- dangereux !)	être	
Enfants Enfant	OUI	NON
• Est-ce que les allumettes et briquets sont rangés hors de portée des enfants ?		
Utilisation particulière en tant qu'atelier de menuiserie, mécanique, peinture, etc.	OUI	NON
• Lors de travaux à l'intérieur avec des liquides combustibles, ouvrez-vous les fenêtres restez-vous à distance de toute source d'allumage ?	et	
Dépôts : engrais, liquide inflammable, produits de nettoyage	OUI	NON
Vos produits sont-ils stockés de manière correcte ?		
Comportement en cas d'incendie	OUI	NON
Connaissez-vous le comportement en cas d'incendie : (alarmer au 118 – sauver – éteindre) ?		
		<u> </u>

En cas de réponse négative, n'hésitez pas à nous contacter!

Le niveau du Rhône monte dangereusement

Situation générale

Mardi 25 avril 2017, des avis de danger marqué ont été émis pour différents cours d'eau suisses. Le Haut-Valais est particulièrement touché.

Des chutes de pluie importantes ont touché jusqu'à mardi midi les régions du Val Maggia (TI), Val Bedretto (TI), vallée de Saas (VS), vallée de Conche (VS) et Haslital (Oberland bernois). En l'espace de 12 heures, 49 litres par m² ont été enregistrés au col du Susten. Dans la nuit de lundi à mardi, il est même tombé jusqu'à 60 litres par m² à Binn (VS) à 1400 mètres d'altitude, selon le service météorologique Meteonews. A Gondo (VS), au col du Simplon, 48 litres ont été mesurés. Les précipitations de la nuit ont aussi touché les Alpes de Suisse centrale. Les pluies cumulées de ces trois derniers jours ont dépassé en certains endroits celles d'un mois entier. A Schaffhouse par exemple, les services de mesures ont recensé 96 litres par m² alors qu'en temps normal, ils enregistrent une moyenne de 25 litres pour l'ensemble du mois.

Mercredi 26 avril 2017:

Très nuageux avec de fortes averses atteignant les seuils d'alertes, cumul pouvant dépasser les 100mm/24h, mise en fonction de la sentinelle météo du Valais sur notre site, légèrement plus doux. Vent en moyenne faible de Sud-Est en basses couches, de Sud-Ouest à Sud modéré à faible en montagne. Températures air min. 6°c. max. 12°c.

Jeudi 27 avril 2017:

Très nuageux avec de fortes averses, risque de débordements des cours d'eau, doux. Vent en moyenne faible de Sud-Est en basses couches, de Sud à Sud-Est faible en altitude. Températures air min. 7°c. max. 14°c.

www.meteo-assistance.ch - Daniel Masotti, certifié en météorologie générale Meteo-France, responsable météo de l'Etat Major de Conduite Régional des Coteaux du Soleil section dangers naturels Prévisions à 2 jours localement

Le vendredi 28 avril 2017, le secteur des Coteaux du Soleil sera le théâtre d'un exercice conduit par l'État-Major de Conduite Régional (EMCR).

Pourquoi un tel exercice?

Ordonnance sur l'aménagement des cours d'eau du 5 décembre 2007:

Art. 16bis 1 Spécificités du danger d'inondation du Rhône

1. Aucun projet de construction ou installation (nouvelle, transformée partiellement ou totalement, avec changement d'affectation partiel ou total) n'est autorisé dans les zones de danger élevé. Exceptionnellement, le service cantonal compétent en matière de cours d'eau peut rendre un préavis favorable, si toutes les conditions suivantes sont remplies:

a)

h) la commune dispose d'un plan d'alarme et d'évacuation d'urgence validé par l'organisme cantonal compétent;

La base légale impose un exercice de validation pour l'évacuation des zones concernées par la carte de danger RHONE, le délai est fixé à 6 heures pour évacuer et boucler tous les secteurs concernés. Après 2011, nous repartons pour un tour, sous la conduite de l'Office Cantonal de la Protection de la Population (OCPP).

Le pire semble à venir

On redoute une crue importante avec effondrement des diques de protection. Vendredi 28 avril vers 13h30, le

Etat-major de conduite régional des Coteaux du Soleil Communes de Conthey - Vétroz **Ardon - Chamoson**

président de Conthey Christophe Germanier ou son remplaçant désigné, sur la base des recommandations des spécialistes du canton, enclenche le processus d'évacuation. Immédiatement alarmés, les présidents des communes voisines et partenaires de Vétroz, Ardon et Chamoson apportent leur aide. Ils seront aussi clairement concernés et vont déclencher la mise en action des forces d'intervention.

Une centaine d'hommes et de femmes seront mobilisés (Etat-Major, pompiers, policiers municipaux, employés communaux des ST/TP, protection civile, samaritains), ainsi que des moyens ad hoc de planification pour l'accueil et l'hébergement.

Objectif:

Se rapprocher au plus près de conditions réelles.

Une centaine d'habitants sur les 4 communes devraient bel et bien être évacués dès 14 heures.

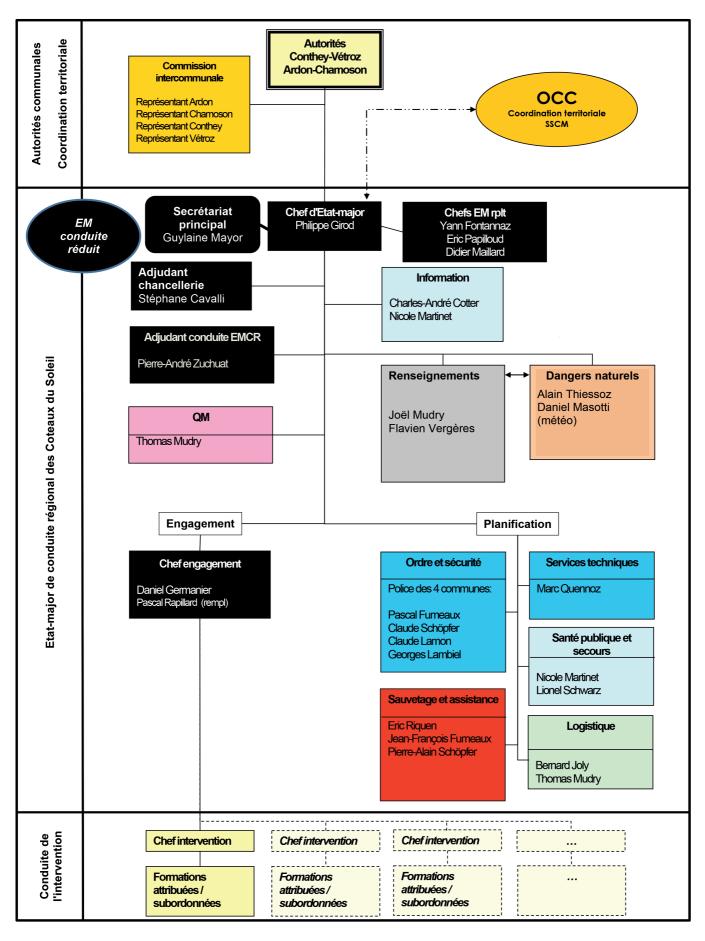
Ils pourront regagner leur domicile rapidement, après avoir partagé une collation. Personne ne forcera personne, il s'agit d'un exercice.

L'EMCR remercie tous les habitants qui en participant, leur permet d'affiner leurs procédures et d'exercer à l'échelle 1:1 ce type d'intervention.



Extrait carte des dangers RHONE http://www.rhone3.ch/dangers/ ficelés

Organigramme 2017 de la conduite en cas de crise



Yann Fontannaz - CEM rplt



Conthathlon 2017

T'es de Conthey si,...

Tu réserves la date du 3 juin 2017 pour la 2^e édition du Conthathlon qui se déroulera sur les terrains de Sécheron à Châteauneuf-Conthey.

Pour ceux qui s'en souviennent, c'est LA rencontre inter-villages, avec des battles culturelles et sportives, d'équipes intergénérationnelles.

Valoriser l'identité et les typicités contheysannes, rapprocher les générations et faire se rencontrer les villages de la plaine et du coteau demeurent les objectifs de cette journée.

Une équipe est composée de 7 concurrent(e)s âgé(e)s de 18 ans à 102 ans dont au moins 3 têtes grisonnantes âgées de plus de 50 ans. Les concurrents doivent bien sûr être domiciliés dans le village qu'ils représentent. Vous pouvez dès à présent contacter votre chef de village. Celui-ci vous fournira les précisions indispensables au bon déroulement de la journée.



Il est temps de composer vos équipes et de les annoncer auprès de vos chefs de village!

Les chefs de village

Plan-Conthey	M. Pascal Germanier	027 346 55 66	paco.germanier@netplus.ch
Châteauneuf	M. Eric Berthouzoz	079 201 84 69	eribert@netplus.ch
Vens	M. Eddy Trincherini	078 760 29 65	eddy.tricherini@netplus.ch
Bourg	M. Stéphane Carthoblaz	079 465 73 99	stephane@mathieu-sa.ch
St-Séverin	M. David Masserey	079 210 62 31	massereydavid@hotmail.com
Sensine	M ^{me} Caroppo Rachel	079 775 33 54	rachel.germanier@netplus.ch
Erde	M. André-Marcel Germanier	079 218 98 25	gus.bricole@bluewin.ch
Premploz	M. Gérald Antonin	079 235 89 02	toning@bluewin.ch
Daillon	M. Jérôme Antonin	079 840 03 04	antonin87@bluewin.ch
Aven	M ^{lle} Laura Schwery	076 540 40 09	laura_schwery@hotmail.com

Laissez-vous surprendre par quelques épreuves inédites et amusantes.

En complément à la manifestation, nous procéderons à la nomination du GATEAU CONTHEYSAN. Selon nos investigations, celui-ci n'existe pas encore....

Amateur ou passionné de cuisine ce concours vous concerne! De saveur sucrée, selon votre créativité, avec des produits du terroir, faites titiller nos papilles et présentez la recette qui selon vous évoquerait au mieux notre commune!

Il suffit pour cela d'annoncer votre participation auprès de votre chef de village. Celui-ci vous transmettra les conditions et modalités de participation. La recette primée par notre jury sera publiée dans les différents journaux officiels et qui sait,... votre GA-TEAU CONTHEYSAN couvrira peut être les tables des prochaines fêtes de familles?

Au chapitre des nominations, l'exécutif communal remettra les mérites contheysans 2016.

Après la clôture et la célébration des joutes, nous festoierons dignement à la faveur d'une pasta party avant céder la scène au bal pour une soirée hautement rock'n roll!

Nous comptons sur votre participation!



Alors... qui détrônera le village du Bourg, vainqueur en 2015?

Le comité du Conthathlon 2017

SA	11	I	Salon du bien-être - Au Plaisir de Vivre (Salle polyvalente)			
DI	12	I	Salon du bien-être - Au Plaisir de Vivre (Salle polyvalente)			
Ol	12	1	Concert - Chœur mixte Ste-Famille (Eglise d'Erde)			
/E	17	I	Loto - Football Club Conthey (Salle polyvalente)			
SA	18	1	Concert - Fanfare Edelweiss des Diablerets (Salle Edelweiss, Erde)			
)I	19	1	Concert Chanson des Fougères (Eglise St-Séverin)			
)I	19	I	Messe de St-Joseph - Conseil de communauté Conthey (Salle polyvaler			
Ol	19	I	Elections Cantonales - 2 ^e tours			
SA	25	I	Concert - Chœur d'hommes Le Temps de Vivre (Salle polyvalente)			
)I	26	I	Concert - Fanfare La Perséverante (Salle polyvalente)			
E	30	1	Concert - fanfare de l'école des recrues - Armée suisse (Salle polyvalent			
/E	31	I	Loto - Ski-Club Zanfleuron (Salle polyvalente)			
Avri	1 2017					
SA	1	I	Concert - Fanfare La Contheysanne (Salle polyvalente)			
) DI	2	i	Concert Sonia Grimm (Salle polyvalente)			
)I	8	i	Concert Tony Carreira - Pas à Pas Sàrl (Salle polyvalente)			
)I	9	i	Loto - FC Erde & SC Sanetsch (Salle polyvalente)			
SA	22	i	Amicale Fanfares D.C Fanfare La Perséverante (Salle polyvalente)			
	23	i	Amicale Fanfares D.C Fanfare La Perséverante (Salle polyvalente)			
	23	ı	Concert - Chœur mixte La Cécilia (Eglise St-Séverin)			
/E	28	ı	Concert - Chorale St-Théobald (Eglise St-Séverin)			
SA	29	ı	Salon de la parentalité - Prends-moi par la main (Salle polyvalente)			
OI	30	I	Salon de la parentalité - Prends-moi par la main (Salle polyvalente)			
Mai	2017					
SA	6	I	Foire St-Georges UCCP - Union Comm. Conthey Plaine (Plan-Conthey)			
) DI	7	ı	Concert - Sierre Gospel - Armée du Salut (Salle polyvalente)			
iΑ	13	1	Soirée dansante - Sion dansait (Salle polyvalente)			
iΑ	20	1	Concert - Chorale du Petit St-Bernard (Salle chapelle Aven)			
A	20	1	Convention de tatouages - Alchemy Tattoo Expo (Salle polyvalente)			
)I	21	1	Convention de tatouages - Alchemy Tattoo Expo (Salle polyvalente)			
)I	21	ı	Concert - Chorale du Petit St-Bernard (Salle Chapelle Aven)			
ИE	24	1	Soirée Années 80 - Sion 67 (Salle polyvalente)			
/E	26	1	Loto - SFG Conthey (Salle polyvalente)			
	27					
SA	27	I	Jeux Vidéo - Conth'Act (Salle polyvalente)			

T	וד	11	NΤ	ി	Λ1	7
J	U	L	LN	Δ	נ ט	L /

SA	3	l	Conthathlon (Salle polyvalente)
SA	3	1	Soirée annuelle - Gym l'Hirondelle (Salle de gym de Châteauneuf)
MA	6	1	Spectacle de rythmique (Salle polyvalente)
ME	7	1	Spectacle de rythmique (Salle polyvalente)
VE	9	1	Conférence «Guérison Plus» - Schwarz Lionel (Salle polyvalente)
SA	10	1	Festival des Tambours - Tambours de Conthey (Premploz)
DI	11	1	Festival des Tambours - Tambours de Conthey (Salle polyvalente)
MA	13	1	Conseil général & Ass. bourgeoisiale - Commune de Conthey (Tour Lombarde
ME	14	1	Concert Chœur d'enfants - LA MI 2 CHOEUR (Salle gym St-Séverin)
VE	23	1	Championnat Contheysan Pétanque - Club Les Quatres-Saisons
			(Place Tour Lombarde)
SA	24	1	Championnat valaisan de pétanque - triplettes mixte
			- Club Les Quatres-Saisons (Place Tour Lombarde)
DI	25	1	Championnat valaisan de pétanque - triplettes mixte
			- Club Les Quatres-Saisons (Place Tour Lombarde)
SA	24	1	Coupe Suisse Pole Danse - I am pole (Salle polyvalente)
DI	25	1	Coupe Suisse Pole Danse - I am pole (Salle polyvalente)

Août 2017

SA 26 | PECAFOOT - FC Erde - SC Sanetsch - Fanfare Edelweiss des Diablerets (Terrain football Erde)





TOUR LOMBARDE

Expositions

Du 3 février au 5 mars – Vernissage le 3 février 2017 Mireille Zagolin, Nyon Peinture, sculpture Lucia Cheseaux, Riddes Acrylique, pigment, bitume

Du 10 mars au 30 avril – Vernissage le 10 mars 2017 Laura Chaplin, Montricher Peinture, technique mixte

Du 5 au 28 mai - Vernissage le 5 mai 2017 Sophie Sarda-Légaré, Bex Peinture Aude Maret, St-Pierre de Clages Sculpture

Du 2 juin au 2 juillet - vernissage le 2 juin 2017 Sabine Leyat Filliez, Vétroz Peinture

Du 7 juillet au 27 août - vernissage le 7 juillet 2017 **Artistes d'Art Conthey:** Damien Dessimoz, peinture Josiane Boulnoix, photographie Christophe Schaer, sculpture sur bois Feue Chantal Jaillet, technique mixte



Renseignements et réservations: Rue Lombarde 1 - Le Bourg 1964 Conthey - 027 346 72 32 tour.lombarde@conthey.ch www.tourlombarde.ch



Horaires

La Tour Lombarde vous accueille selon l'horaire suivant:

Du lundi au samedi, de 11h à 13h et de 16h30 à 21h et le dimanche de 11h à 17h.



MÉRITES CONTHEYSANS

AUTEUR Indiquer les coordonnées précises:		
		A retourner au Service administratif, Route de Savoie 54, 1975 Saint-Séverin pour le 15 avril 2017.
PROPOSITION Personne morale (groupe, société)	Personne physique	
	Nom, prénom	
	Date naissance	
	Profession	
	Origine	
	Domicile	
JUSTIFICATION Joindre les coordonnées précises, références, articles	de presse.	
AUTRES ACTIVITES Indiquer ici d'autres activités ou qualifications du car	ndidat qui militent en faveur	de la remise du Mérite
Date Signature		La remise des mérites aura lieu le samedi 3 juin 2017, à la salle polyvalente, dans le cadre du Conthathlon.

Les directives concernant le Mérite Contheysan sont à disposition sur le site www.conthey.ch - Règlements.